

Les greffes phraseologiques - ou quand la syntaxe se compromet

Dominique Legallois

► **To cite this version:**

Dominique Legallois. Les greffes phraseologiques - ou quand la syntaxe se compromet. *Langages*, Armand Colin (Larousse jusqu'en 2003), 2013, 189, pp.103 - 103. 10.3917/lang.189.0103 . hal-01481930

HAL Id: hal-01481930

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01481930>

Submitted on 3 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les greffes phraséologiques - ou quand la syntaxe se compromet

Dominique Legallois
Crisco
Université de Caen

draft du texte paru dans « Langages », mars 2013

This paper deals with syntactic blendings, or “syntactic grafts”, that is to say, speech errors whereby parts of competing formulations are intertwined in speech (for example : *la manifestation s'annonce pour être exceptionnelle*). In fact, blending is a general process : it also operates both at the word level (portemanteau words), and at the collocational level. In order to distinguish between syntactic blending from analogical extension, we study the role played by phraseological units in the wording of syntactically deviant sentences : it appears that conventional units and formulaic language provide the necessary interface between productivity within the linguistic system (analogy/productivity) and creativity in speech.

Cet article aborde une question relativement peu débattue : celle que pose à l'analyse linguistique, une catégorie particulière d'énoncés jugés « fautifs » ou déviants par rapport à une représentation standard de la langue. L'exemple suivant illustre le type d'énoncés qui sera travaillé ici :

(1) La manifestation s'annonce pour être exceptionnelle (France Inter, février 2011, au sujet des rassemblements anti-Moubarak en Egypte).

A l'écoute ou à la lecture de cette phrase, notre sentiment épilinguistique est quelque peu heurté¹, et il n'est pas illégitime de ressentir un trouble – même léger - quant à la formation grammaticale de cette phrase : l'emploi attributif de *s'annoncer* semble mal construit. Un attribut nucléaire serait ici plus attendu qu'un SP :

(2) la manifestation s'annonce exceptionnelle

ou, à la rigueur, un attribut indirect introduit par *comme* :

(3) la manifestation s'annonce comme exceptionnelle ;

ou encore, mais moins probablement cependant, un énoncé construit avec un nom général (Halliday et Hasan, 1976) servant de support à un adjectif évaluatif :

(4) la manifestation s'annonce être un événement exceptionnel

La question se pose alors de la motivation de (1) - j'entends ici la motivation d'ordre formel, et non pas celle relevant de la situation de communication, des intentions du locuteur ou des fonctions

¹Le sentiment épilinguistique peut évidemment être différent d'un locuteur à l'autre.

stylistiques². On peut, sans faire preuve d'une imagination débridée, concevoir la « participation » de la périphrase *être parti pour* + Inf. dans la production de (1) :

(5) la manifestation est partie pour être exceptionnelle

Ainsi, est supposée une interférence de *être parti pour* + Inf. dans la production d'un énoncé dont la forme visée est *la manifestation s'annonce exceptionnelle* : le résultat de cette interférence est un énoncé mixte, hybride, déviant du point de vue de la norme, dont on trouve cependant sans peine des équivalents :

(6) Le match France # Suède s'annonce pour être explosif (<http://www.lanouvelletribune.info> – journal en ligne ivoirien).

(7) Firefox 4 s'annonce pour être formidable. (<http://blogzinet.free.fr/>).

(8) La confrontation s'annonce pour être frontale (<http://www.vigile.net/Diversion-et-provocation>).

M'inspirant de la terminologie d'A. Polguère (2007), je nomme *greffe syntaxique* ce type de constructions. Même si la fréquence d'un tel phénomène est difficile à apprécier, il me semble pourtant que son analyse constitue un objet d'étude pertinent pour mieux comprendre à la fois les rapports entre compétence et performance des locuteurs, et les processus en jeu dans la production régulière³ : autrement dit, se joue ici, le thème classique du « pathologique » ou du « déviant » permettant de rendre compte du « normal », du « fonctionnel ». On reconnaît là le programme d'une « grammaire des fautes » qu' H. Frei (1929) avait mené jadis, où la faute est révélatrice de la norme – norme, entendue comme ensemble des régularités de l'usage. Cet article voudrait montrer que la phraséologie, dans ce jeu, a un rôle important : l'hybridation, ou plutôt la greffe de deux énoncés, suppose la convocation d'unités pré-formées.

Si les séquences en jeu ici, ne sont pas des expressions idiomatiques figées, elles possèdent néanmoins, des propriétés généralement définitoires de la phraséologie : ce sont des schémas prédicatifs à noyau verbal, constituant des séquences mémorisées, et en tant que telles, convoquées en parole comme des « blocs » lexico-grammaticaux. Autrement dit, pour reprendre le cas de (1), [N s'annoncer AdJ], dont [N s'annoncer exceptionnel] est une réalisation fréquente, et [N être parti pour Inf.] constituent des cas d'unités phraséologiques ou de séquences formulaires, plus schématiques et ouvertes que les cas typiques. Il conviendra cependant de justifier ce point de vue ; en premier lieu, je donnerai une définition générale de la notion de greffe telle qu'elle est utilisée ici, c'est-à-dire dans le sens d'une hybridation de deux formes (ou davantage). Je postulerais ensuite que le processus d'interférence et de « mixage » peut être vu comme opérant sur différentes dimensions linguistiques : sur le lexique, dans la création de néologismes (les mots-valises), mais aussi sur les collocations. Sur ce dernier point, A. Polguère (2007) met en évidence les relations entre greffe collocationnelle et greffe syntaxique. Je m'intéresserai ensuite au rôle que joue la phraséologie dans le processus de greffe ; il conviendra alors de préciser ce que recouvre le terme d'« expression phraséologique » - autrement dit d'argumenter en faveur d'une conception étendue qui considère que la phraséologie est un dispositif au cœur de la structuration lexico-grammaticale des énoncés. Enfin, j'évoquerai le modèle tripartite de Coseriu (système, norme et parole) dont l'articulation est nécessaire pour rendre compte des deux grandes catégories de l'innovation en linguistique : la productivité qui est du domaine du « système », et la créativité qui ressortit au domaine de la parole, auquel appartient le type d'exemples traité dans cet article. Je terminerai par une discussion sur le terme de *greffe* en linguistique, puisque le mot est actuellement employé dans différentes acceptions qu'il convient de démêler.

1. Greffes lexicales, collocationnelles et syntaxiques

1.1. Greffe : une définition

² Il est évident que ces types de motivation sont fondamentaux ; mais ils sont aussi complexes à analyser. Je limiterai donc ici mon analyse aux seules questions lexico-syntaxiques.

³ A noter également, je ne traiterai pas ici des greffes ou interférences interlinguistiques – c'est-à-dire mettant en jeu des formes de langues différentes.

Parmi les modes d'innovation en linguistique – que l'innovation soit ponctuelle ou durable, qu'elle soit accidentelle ou intentionnelle – figure à une place secondaire, en raison d'un rendement modeste, l'opération de *greffe* ; cette opération peut être définie ainsi :

Déf. : l'amalgame de deux ou plusieurs unités linguistiques, de sorte que la physionomie de chacune de ces unités soit plus ou moins directement identifiables. L'amalgame repose sur la base partielle d'une homophonie ou / et d'une dimension sémantique⁴.

Cette définition est suffisamment générale pour s'appliquer à différents cas de greffes : non seulement au cas illustré par (1), mais aussi, à d'autres cas d'innovation qui ne relèvent pas à proprement parler du syntaxique : la greffe lexicale et la greffe collocationnelle. La greffe lexicale est un cas assez bien documenté : elle correspond à ce que l'on appelle traditionnellement en lexicologie, les mots porte-manteaux ou les mots-valises. Les greffes lexicales là encore, semblent quantitativement faibles, mais il reste qu'elles illustrent parfaitement le processus général d'innovation linguistique par greffe, processus reconnu depuis longtemps par la littérature sous un ensemble de termes : *contamination*⁵, (*Kontamination* - H. Paul, 1880), *mélange* (*blend* - H. Sweet, 1892), *compromis* (G.A. Bergström, 1906), ou encore, sans que j'aie pu déterminer la paternité de la dénomination, *fusion*, *coalescence*, *amalgame*.

1.2. Greffe lexicale

Les traditions allemande et anglo-saxonne, davantage, semble-t-il, que la tradition française, ont remarqué très tôt le lien existant entre la greffe lexicale et la greffe syntaxique. Pourtant, c'est la thèse d'un linguiste (angliciste) suédois, G.A. Bergström (1906), qui semble la plus documentée sur la double portée du processus de « blend » : l'ouvrage se veut une discussion théorique sur la greffe en général, signalant et discutant les travaux antérieurs sur le sujet ; il propose également un nombre conséquent d'analyses de mots-valises (donc, les « blends lexicaux ») et de greffes syntaxiques puisées dans la littérature anglaise. Les mots-valises et les greffes syntaxiques répondent, en effet, à un même processus général de formation : *photocopillage*, *emmenotter*, *boureaucratie*, *dictationnaire*, *clavardage alicament*, sont ainsi le résultat de l'amalgame de deux unités identifiables. Ce résultat n'est pas la somme, ni morphologiquement, ni sémantiquement, des deux unités, mais possède un signifiant inédit et un sens en propre. Ce sont des cas de néologismes lexicaux par création dans la parole, et non par production morphologique. Autrement dit, les unités créées ne sont pas des possibles de langue, comme le seraient des productions par dérivations ou compositions (Aronoff, 1976 : 21). Je pense pertinent de soutenir, avec Bergström, que mots-valises et greffes syntaxiques relèvent d'un même processus général de production, même si ce processus opère bien sûr sur des unités différentes (et ont souvent des motivations différentes). Si on prend cet exemple littéraire

(9) Soudain, elle me fixe dans les yeux. Son regard d'égal à égal me glace. Moi qui régnais derrière ma table de jeune écrivain, je me sens ridicule. La fille m'observe comme un prétentieux et prononce soudain :

– Comment t'as fait pour te faire éditer? (Benoît Duteurtre, *Drôle de temps*, Folio).

Observer comme un prétentieux est vraisemblablement le produit de [*N1 observer N2*] et [*N1 considérer N2 comme N3*], motivé, bien entendu, par la synonymie entre *observer* et *considérer* (cf. *elle me fixe dans les yeux*). *Observer comme un prétentieux* est un type de néologie syntaxique, qui possède non seulement un sens en propre, mais également une physionomie propre, dans laquelle on distingue deux autres formes. L'effet est incontestablement le même pour les mots-valises dans lesquels deux formes sont reconnaissables en une seule (par ex. *adulescent*). Cette reconnaissance est même une condition nécessaire à la réussite et à la popularité de ces néologismes.

1.3 Greffe collocationnelle

Entre les faits de morphologie et les faits de syntaxe, il convient de concevoir un niveau intermédiaire auquel opère la greffe linguistique : le niveau collocationnel. Malgré la multiplication

⁴ Cette définition prend appui sur celle que donne B. Duprez, 1984, au sujet du terme *mot-valise*.

⁵ Que l'on ne confonde pas avec la *contagion* sémantique de Bréal.

des études sur la phraséologie, l'analyse des greffes collocationnelles a été rarement abordée⁶. La raison de cela est sans doute que l'étude de telles « malformations » doit nécessairement se fonder sur des données empiriques qu'il est difficile de constituer en nombre conséquent. Pourtant, la « monstruosité » en somme très ordinaire des collocations déviantes, nous apprend beaucoup, tant sur le plan théorique que sur le plan appliqué, sur l'énonciation des formes préfabriquées, et la compétence / performance des locuteurs. Je ne résiste pas à l'envie de donner comme exemple de greffe collocationnelle le titre d'un manuel d'apprentissage du français⁷ :

(10) *First French: le français non sans peine. A conversational approach.*

A moins d'être ironique – mais on peut sérieusement en douter –, le titre est bien entendu l'amalgame entre un type de syntagme récurrent

le [nom de langue] sans peine

constituant généralement le titre de manuels de langue, et l'expression adverbiale *non sans peine*. L'effet est ici dévastateur.

Citons encore

(11) ça prend un temps de chien (oral)

énoncé pour lequel l'amalgame est évident.

Récemment, A. Polguère (2007) a consacré un article au phénomène, auquel les réflexions présentées ici doivent beaucoup. Par exemple

(12) *soleil insoutenable*

est considéré par l'auteur comme une collocation déviante (et donc comme une greffe collocationnelle) car une forme *cible* (la collocation valide que le locuteur aurait employée s'il n'y avait pas eu interférence, par ex. *soleil de plomb*) a été « déviée » par une forme source (la collocation valide qui est à l'origine de l'interférence, par ex. *chaleur insoutenable*).

Les exemples traités par Polguère, en tant que collocations, sont « lexicaux » mais, le suivant présente des particularités syntaxiques

(13) Est-ce que vous avez confiance aux politiciens ? (Polguère 2007)

L'interférence joue ici sur *avoir confiance en / faire confiance à X*. La greffe est doublement motivée : par la proximité des deux expressions à verbe support, puisqu'on a le même nom prédicatif, mais aussi par le fait qu'il est particulièrement difficile d'employer l'article défini après *en* (? *avoir confiance en les politiciens*). L'exemple concerne ici autant la nature collocationnelle des expressions que leur nature syntaxique ; c'est pourquoi Polguère considère que la greffe porte ici sur le régime syntaxique. (13) illustre, à mon sens, le continuum entre les greffes collocationnelles et les greffes syntaxiques. Il y a donc greffe syntaxique quand l'interférence d'une forme source conduit à un changement du régime syntaxique du verbe – changement par rapport à un ou à des schémas normaux.

1.4. Source, cible, greffe

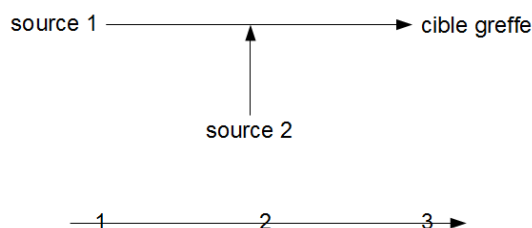
Les notions de cible et source que convoque Polguère, répondent à la question de savoir si les greffes collocationnelles, mais aussi lexicales et syntaxiques, sont le résultat d'un télescopage entre formes en compétition, façon « cohorte », ou si une forme est première par rapport à l'autre, c'est-à-dire déjà énonciativement engagée avant que l'autre ne l'intercepte. La déviation suppose nécessairement qu'une forme soit mobilisée avant qu'une autre ne vienne la « perturber ». Bergström, qui a discuté en son temps de cette question, se distingue de Sweet (1892) pour qui il y a influence mutuelle des éléments dans un « blend » ; au contraire, écrit Bergström :

⁶ En tous cas en linguistique. Il existe ainsi un certain nombre de travaux en psycholinguistique sur la questions, notamment K. Kuiper et al. (2007). Je remercie A. Edmonds pour cette référence.

⁷ Écrit par P. Barrette et T. Braun Scott, et publié chez l'éditeur Foresman en 1964.

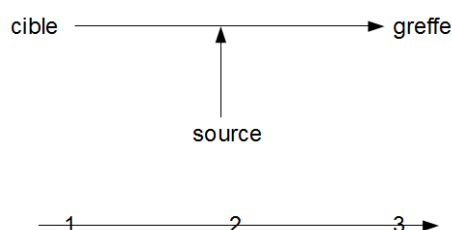
It seems to me that, properly speaking, one form is influenced and partly superseded by the other, just as in total analogy one form is influenced and wholly superseded (Bergström, 1906 : 9).

Et Bergström de donner l'exemple de *preet* formé sur l'ordre *pretty-sweet* et non sur l'ordre inverse. La cible précède donc la source et constitue le support de l'incidence de la forme intrusive. Néanmoins, si, comme dit plus haut, je n'analyse pas les motivations de telles formes, il reste que l'intentionnalité ou la non intentionnalité de leur énonciation est fondamentale pour comprendre la valeur des sources, cibles et greffes. En effet, le schéma en cas d'intentionnalité ne peut être identique au schéma en cas de non intentionnalité. Dans le premier cas de figure (figure 1),



— Figure 1 : Constitution intentionnelle d'une greffe

la greffe est en fait la cible, la forme visée : il y a toujours une forme première sur laquelle il y a interférence d'une forme source, mais cette forme première ne peut pas être logiquement considérée comme la cible. Elle constitue un matériau initial pour la cible, et possède alors un statut de « source ». Les greffes syntaxiques, généralement non intentionnelles, ne répondent pas à ce schéma. La figure 2 illustre le parcours génératif de ce que l'on pourrait nommer le lapsus lexical, collocationnel ou syntaxique. L'interférence de la source porte sur une forme sélectionnée, a priori la cible visée par le locuteur :



- Figure 2 : Constitution non intentionnelle d'une greffe

2. Le rôle de la phraséologie dans les greffes syntaxiques

Les contaminations ou greffes syntaxiques, cas particuliers de la catégorie générale de l'anacoluthie, ont donc été particulièrement étudiées à la fin du 19^e et au début du 20^e, pour être ensuite quelque peu délaissées (mais sans être totalement oubliées, voir D. Bolinger (1961)) par la linguistique contemporaine. La problématique revient timidement aujourd'hui sur le devant de la scène, grâce aux perspectives fonctionnalistes sur la langue orale. G. L. Cohen a d'ailleurs consacré en 1987 un ouvrage complet au phénomène, ouvrage cependant déroutant, puisque son *Syntactic blends in English parole* est un simple repertoire, sans analyse particulière, de 2000 exemples glanés⁸. On y reconnaît d'ailleurs autant de greffes collocationnelles que de greffes syntaxiques.

Je défends ici l'idée que les greffes syntaxiques mettent généralement en jeu des formes

⁸ Cf. cependant l'exploitation de ce corpus par E. Coppock (2006).

phraséologiques plus ou moins figées, constituant des séquences formulaires pré-établies. Mieux, je conçois que l'existence de séquences mémorisées et convoquées, est la condition nécessaire pour qu'ait lieu cette opération de greffe syntaxique. Pour ce faire, je vais analyser brièvement quelques énoncés greffés, en mettant en évidence la dimension phraséologique des cibles ou des sources. Les corpus donnent assez peu d'exemples, aussi les énoncés travaillés ici ont plutôt été rencontrés au hasard des discours, plutôt qu'extraits à partir d'ensembles de textes.

2.1. Exemple 1

Soit cet exemple du commissaire San Antonio, fondé sur l'amalgame *jouer gagnant* / *jouer coupable* :

(14) C'est un simple boulot de déduction qui nous a conduits, la patron et moi, à la⁹ jouer coupable (San Antonio, *Mes hommages à la donzelle*)

il y a ici, pour reprendre les termes de Polguère, un bon collocatif (*coupable*) et une mauvaise base collocationnelle (*jouer*) ; néanmoins, je parle de greffe syntaxique car la perturbation collocationnelle conduit à une réanalyse syntaxique de *jouer* : comme si ici, *jouer* entrerait de plein pied dans la classe des verbes à attribut de l'objet, alors qu'il n'était auparavant qu'au seuil de cette classe avec l'unique possibilité *jouer quelqu'un gagnant*. Cette extension n'est donc pas directe ; elle est le résultat d'un compromis entre deux unités phraséologiques : *jouer (quelqu'un) gagnant*, expression relativement figée, et *juger (quelqu'un) coupable* qui ne manifeste certes pas le même degré de figement, mais on reconnaît en *coupable* un collocatif de *juger*.

2.2. Exemple 2

Sur le blog d'un avocat, on peut lire :

(15) Mais que l'on nous épargne de nous faire croire que la réforme changerait quoi que ce soit à la dépendance du Parquet (<http://avocats.fr/space/laurent.epailly>).

La forme cible a pour noyau *épargner* dont les compléments sont, d'une part, un SN ; par exemple : *épargne nous tes commentaires* ; et d'autre part, un datif. La complémentation par une proposition infinitive est motivée par l'interception / interférence de la forme source *qu'on arrête de nous faire croire que* ; cette forme est une routine discursive qui possède toutes les propriétés de la phrase « toute faite » : une prosodie et une expressivité marquée, un emploi fréquent, une valeur et une force illocutoire inhérente, une structure phrastique dédiée. Mais il est indiscutable que la forme cible possède déjà ce type de propriétés phraséologiques : *que l'on nous épargne SN* est également une routine.

L'élargissement de l'emploi de *épargner* à l'introduction d'un contenu propositionnel est donc favorisé ici par la médiation d'une séquence formulaire.

2.3. Exemple 3

Soit ces exemples :

(16) Même si la culture "Baseball" n'est pas vraiment développée en France, cela ne doit pas t'arrêter de regarder ce film (www.filmsdelover.com/critiques/pour-l-amour-du-jeu/).

(17) je pense que la fatigue ne peut pas expliquer son manque de libido... fatigue ou pas, quand on débute une relation, c'est pas ce qui nous arrête de faire l'amour (<http://mobile.beaute-test.com>)

dans lesquels on peut percevoir une déviance de l'emploi de *arrêter* par rapport à son régime normal. Une recherche sur corpus montre que *N1 Arrêter N2* ne supporte pas de complémentation par un infinitif. On pourrait expliquer la production de (16) et (17) par une simple analogie avec *empêcher* et on serait alors dans un schéma de productivité linguistique (cf. section 3). Les choses me semblent plus compliquées, cependant : en effet, il y a pour (16) une cooccurrence régulière

⁹ « La », c'est-à-dire la donzelle en question.

entre l'expression modale *ça / cela ne doit pas* et *arrêter* N2. Autrement dit, [*cela ne doit pas t'arrêter*] est une expression phraséologique. Pour cette raison, j'en fais ici la source 1 du dispositif. Cette source est interceptée par la construction semi-figée (au regard de la fréquence d'emploi) [*cela ne doit pas empêcher N2 de Inf.*]. Aussi, plutôt qu'analyser (16) comme le résultat d'une analogie, j'y vois plutôt la greffe de deux expressions.

(17) doit être envisagé de la même façon, les formes routinières sont facilement reconnaissables : [*c'est pas ce / ça qui nous arrête*], [*c'est pas ce / ça qui nous empêche de + Inf.*].

2.4. Exemple 4

La littérature offre également des exemples de greffes syntaxiques ; dans *les Misérables*, on lit la scène suivante :

(18) Laissez-moi monter, m'sieu le gendarme, dit le gamin. Et pour attendrir l'autorité, il ajoute : Je ne tomberai pas. — Je m'importe peu que tu tombes, répond le gendarme (V. Hugo, *Les Misérables*, 1862),

qui semble directement empruntée aux *Scènes populaires* de H. Monnier :

(19) «L'OFFICIER. Je m'importe peu que tu tombes ou que tu ne tombes pas, je prétends que tu descendes» H. Monnier, *Scènes populaires*, 1830.

Frantext donne deux autres attestations de *je m'importe peu* chez G. Sand :

(20) Je m'importe peu de vos compagnons de Sainte-Pélagie (G. Sand, *Correspondance*, 1833)

(21) Mais il y a une difficulté. C'est que je m'importe peu qu'il s'arrange avec vous (G. Sand, *Correspondance*, 1850)

A nouveau, il s'agit d'évoquer l'interaction d'unités préformées : [*il m'importe peu que / de*] [*je m'inquiète peu que / de*] sont, au sens technique du terme, des segments répétés (A. Salem, 1987), ou, pour D. Biber (2009) des *multi-word patterns*, ou encore des *motifs* (D. Longrée et S. Mellet ici-même). Ce sont des unités fréquentes en situation dialogale, participant à la fonction interactionnelle (M. Halliday, 1994) du discours.

2.5. Exemple 5

On trouve la réflexion suivante chez M. Murat au sujet d'un vers de Rimbaud :

(22) Se peut-il [...] qu'un jour de succès nous endorme sur la honte de notre inhabileté fatale (Rimbaud, *Angoisse*)

Endormir sur est au croisement d'expressions comme *fermer les yeux sur* et *endormir l'attention* (M. Murat, 2002 : 401).

A fermer les yeux sur et *endormir l'attention*, j'ajouterais, *s'endormir sur* : *s'endormir sur ses succès*, *sur ses lauriers*, qui serait en quelque sorte amorcé par *succès* lui-même. En tous cas, quelle que soit sa participation dans la greffe, cette dernière expression résonne dans ce petit réseau.

2.6. Commentaire

Tous les exemples de greffes syntaxiques ci-dessus s'analysent en termes d'interférence entre séquences formulaires. Bally, à son époque (1909), faisait déjà de la contamination un cas de dérivation phraséologique (les séries incorrectes). On peut considérer que les formes cibles et sources sont mobilisées directement comme unités complexes, qu'elles ne sont pas, à proprement parler, générées mais reprises. Ce sont tantôt des segments collocationnels (*jouer gagnant / juger coupable*), tantôt des expressions marquées dont le verbe est le pivot (*cela ne doit pas nous arrêter*), tantôt encore, des expressions plus idiomatiques (*fermer les yeux sur*), des séquences amorcées (*succès – s'endormir sur*), des segments répétés (*je m'inquiète peu que*), donc, des

agencements prédéterminés composant le fond de compétence des locuteurs. Dans un article consacré à la linguistique de l'usage et au phénomène de « blend » grammatical, M. Barlow écrit :

I argue that the creativity or the expressive dimension to language comes in large part from the modification of prefab structures, rather than the novel combination of lexical categories (M. Barlow, 2000 : 324)¹⁰.

Les exemples ci-dessus montrent effectivement que les variations dans les schémas argumentaux ne peuvent être considérées, à strictement parler, comme de nouvelles combinaisons : s'il y a bien créativité, celle-ci s'appuie sur la modification de formes stables. Et il y a plus : il y a modification de formes stables *par* d'autres formes stables. Ce processus ne semble pas étonnant : les structures préfabriquées sont logiquement des unités qui prêtent volontiers le flanc à analyse, réanalyse, reconfiguration. En tant que formes relativement stables et mémorisées, ce sont des unités manipulables, sur lesquelles les locuteurs – plus ou moins consciemment – peuvent exercer leurs compétences analytiques : le matériel linguistique offre ainsi une certaine disponibilité nécessaire à des manipulations conduisant à des généralisations, des substitutions, des modifications. Il s'agit ici de dépasser le paradoxe : la phraséologie est souvent associée au figement - c'est justement parce que les unités phraséologiques, dans la mesure où elles présentent une certaine saillance, et possèdent un certain degré d'idiomaticité, qu'elles se prêtent volontiers au jeu – volontaire ou non de la part des locuteurs - de la déformation¹¹.

3. Productivité, normativité, créativité

Productivité et créativité sont des modes d'innovation linguistique qu'il est important de distinguer afin d'identifier les processus relevant en propre du système linguistique, de ceux relevant de la parole (Legallois et François, 2011). Le phénomène de greffe appartient clairement à la deuxième catégorie, mais il n'est pas toujours aisé de discerner le statut des exemples. Je montrerai sur quel dispositif d'analyse on peut considérer que deux énoncés syntaxiquement déviants, pourtant formellement proches, appartiennent à des catégories différentes. Au préalable, il me faut exposer ici le système théorique d'E. Coseriu auquel mes réflexions doivent beaucoup.

3.1. Le modèle de Coseriu

Je me fonde donc sur la trichotomie présentée dans l'article *Sistema, Norma y Habla* (E. Coseriu, 1952/1973). Je fais référence à la traduction de A.V. Jacquet-Andrieu (à par.). Dans cet article fondamental pour l'épistémologie linguistique, Coseriu critique les dichotomies inspirées pour la plupart de Saussure et de sa division entre *langue* et *parole*. Il oppose à ces modèles une répartition en trois régions : le *système*, la *norme* et la *parole*. La parole est le lieu des énoncés « concrètement observés », c'est-à-dire de l'attesté. Elle n'est pas uniquement le lieu de la variante individuelle ; elle est également le lieu du social. Ensuite, vient la norme, qui constitue un premier degré d'abstraction, comprenant uniquement ce qui, dans le discours concret est *reprise de modèles antérieurs* (E. Coseriu/Jacquet-Andrieu, à par. : p. 56). La norme est créée dans l'usage, dans les routines discursives ; elle est déterminable par la statistique. Cette conception est largement partagée aujourd'hui avec le retour sur le devant de la scène des conceptions « usage-based » développées, notamment, par J. Bybee (2006, 2010). Le système, quant à lui, représente la partie de la norme qui participe à l'opposition fonctionnelle, mais aussi le possible, ce qui n'a pas été réalisé – le virtuel, en quelque sorte. C'est le second degré d'abstraction. Le schéma suivant, donné par Coseriu lui-même, illustre ces différentes régions :

¹⁰ Les conclusions du travail de M. Barlow me semblent fondamentales. Malheureusement, la démonstration exposée dans l'article reste assez triviale.

¹¹ Cette propriété est d'ailleurs tout à fait patente chez les jeunes enfants, comme l'a montré la psycholinguistique (A. Wray, 2002, pour une synthèse).

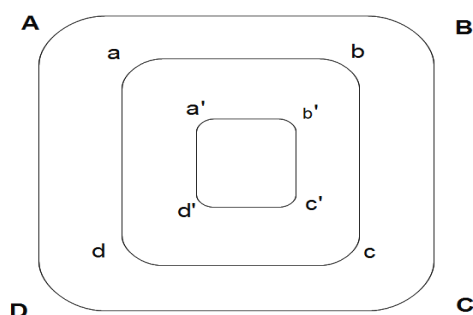


Figure 3 : Système, norme, parole d'après Coseriu

Le carré A,B,C,D représente la parole ou le discours attesté et concret. Le carré a, b, c, d représente la norme, l'ensemble des modèles formés dans l'usage. L'abstraction de A,B,C,D vers a,b,c,d écarte tout ce qui relève de l'inédit, de la variante individuelle, occasionnelle ou momentanée du discours (E. Coseriu/Jacquet-Andrieu, à par. : 56). Le carré a',b',c',d' renvoie au système, à l'ensemble structuré de possibilités (cf. le célèbre exemple de Saussure : *indécorable*).

Il est frappant de constater que Coseriu insiste beaucoup sur le mouvement du concret vers l'abstrait : l'abstrait (la norme puis le système) est « dans » le concret : les « produits » (norme) et les « formes » (système) n'existent pas en tant que tels, ce sont des abstractions du linguiste, élaborées à partir de la réalité linguistique concrète et, plus précisément, sur ce qui, dans le concret, est re-création, répétition d'un modèle antérieur (E. Coseriu/Jacquet-Andrieu, à par. : 34).

Ainsi, dans l'activité concrète du discours, le locuteur peut ignorer la norme et privilégier le système. En fait, à mon sens, il n'ignore jamais tout à fait la norme, car c'est sur celle-ci qu'il s'appuie – ne serait-ce que pour s'en écarter – pour produire des énoncés qui tirent profit de la possibilité du système. Il est donc évident que les associations possibles dans le système (contenu et forme) n'apparaissent pas toutes dans la norme. Ainsi, dans le langage, la voie créative (au sens esthétique du terme), celle de la poésie en particulier, est en grande partie la découverte chaque fois renouvelée d'associations significatives (images) d'associations formelles (rime, assonance, allitération, harmonie imitative, etc.) possibles dans le *système* (virtuellement existantes) mais inédites dans la *norme* (E. Coseriu/Jacquet-Andrieu, à par. : 52). La parole, quant à elle, peut être le lieu de créations, sans que véritablement le système soit sollicité. On est en quelque sorte dans l'innovation non systémique, objet d'une « grammaire des fautes ».

J'envisage la trichotomie de Coseriu d'un point de vue fonctionnel : en effet, on a avantage à considérer, *système*, *norme* et *parole* comme des fonctions de production (au sens large) d'énoncés. Ainsi, le système a pour fonction de produire toutes les formes possibles sur la base (c'est-à-dire, par analogie) avec des formes modèles, ce que Saussure nommait *spécimen* et que la linguistique cognitive aujourd'hui nomme *exemplaires*¹². Ces formes modèles naissent dans l'usage et constituent des normes mémorisées ; la parole, quant à elle, a pour fonction de créer des formes nouvelles, qui seront versées ou non dans la norme, par l'usage. De ce fait, la norme produit des formes conventionnelles, et participe autant à la productivité du système (elle propose des modèles) qu'à la créativité de la parole.

3.2. Distinction entre productivité et créativité

La distinction entre productivité et créativité est en fait relativement classique en morphologie ; elle est plus rarement reprise en syntaxe. Je donne ici quelques exemples qui permettront d'illustrer cette distinction.

Je propose des exemples à nouveau syntaxiquement déviants, reprenant les mêmes verbes que dans la partie 2. Pourtant, je considérerai ces variations syntaxiques comme le fruit de la productivité du système de la langue et non de la créativité en parole, comme le seraient les cas de greffes syntaxiques ; ainsi :

¹² Le terme espagnol d'*ejemplos* est d'ailleurs employé par Coseriu. Cf. Legallois et François (2011).

(23) Les joueurs de foot sont gavés de fric pour taper dans un ballon, c'est vrai, ils sont adulés par le peuple du foot !!! c'est normal. Mais par pitié que l'on nous épargne de les entendre faire la une d' un journal télévisé alors qu'ils n'ont rien à dire (<http://plus.lefigaro.fr/article>).

Contrairement à l'exemple (15), il est difficile d'identifier une forme source venant intercepter la réalisation de la cible : *qu'on arrête de nous...* est ici totalement exclu. Aussi, je suppose plutôt que (23) conçu comme le produit d'une analogie fondée sur *que l'on nous dispense de / que l'on nous exonère de*. La construction α [N1 V N2 de Inf.] s'interprétant //X agit pour rendre Y libre de ne pas réaliser Z //, intègre régulièrement des verbes comme *dispenser*, *exonérer* ; les emplois de ces verbes dans α constituent des parangons, des modèles, à partir desquels est envisagé l'emploi d'autres verbes a priori non prédestinés dans α . C'est le cas pour *épargner* ; ici, on peut dire que la construction α est productive : elle s'ouvre à un nouveau verbe. L'innovation est d'ordre systémique, via le travail de la norme.

Pour

(24) les deux piliers de ma vie, l'amour de la nature et l'amour de Dieu ne vont plus faire qu'un et je vais maintenant consacrer le reste de mon existence à faire vivre la nature et la spiritualité, à les réconcilier pour qu'une vision nouvelle de la nature nous arrête de faire le massacre épouvantable que nous sommes en train de faire et que, malgré la crise, nous continuons de faire (<http://fondationdenisguichard.com>).

qui doit être rapproché de (16) et (17), il faut à nouveau concevoir une innovation d'ordre systémique fondée sur la production d'un patron grammatical β [N1 V N2 de Inf.] associé à la signification // X influence le comportement de Y quant à l'accomplissement de Z //. Le verbe *empêcher* constitue le spécimen le plus fréquent dans β , et sert ainsi naturellement de norme productive. Contrairement à (15) ou (16), on peut difficilement évoquer ici l'interférence de deux séquences formulaires.

Enfin,

(25) En tous cas à l'avenir tu me respectes les règles en vigueur sur le forum (<http://forum.univers-virtuels.net>).

s'analyse comme l'intégration d'un verbe transitif simple dans une construction dative trivalente (Legallois à par. b) - construction particulièrement accueillante pour les verbes non prédestinés. En revanche, le même verbe dans le même patron syntaxique :

(26) Je lui respecte sa liberté mais j'ai une petite crainte quand même s'il rencontre kelkun mais je lui fais confiance (<http://fr.answers.yahoo.com/question/index>).

répond, à mon sens, à un mode d'innovation différent : on est en face d'un cas de créativité par la parole. *Respecter sa liberté* constitue une collocation, interceptée par une autre collocation : *laisser la liberté* – donc (26) est un cas de greffe syntaxique.

L'emploi d'un même verbe dans une même construction peut donc avoir une motivation différente : soit une « simple » productivité du patron grammatical, via des modèles ; dans ce cas, il y a accueil d'un nouveau membre composant le paradigme des unités lexicales généralement associées à ce patron. Soit l'interférence de deux unités formulaires, sans que l'on puisse dire qu'il y a enrichissement d'une structure existante : au contraire, il y a créativité d'une nouvelle forme dans les hésitations, lapsus et accidents de la parole.

Il ne s'agit pas de conclure que, dans le domaine syntaxique, les innovations relevant de la créativité ne sont que des greffes ; je mentionnerai la forme fautive *on nous cesse de* suffisamment fréquente pour peut-être un jour s'imposer :

(27) Or *on nous cesse de* nous asséner qu'il s'agit de protéger le peuple de la barbarie Kadhafienne ! (<http://www.france-resistance.com/veritepresse/guerre.html>)

(28) Aujourd'hui dès novembre, *on nous cesse de* nous dicter ce que l'on doit boire et manger à Noël et comment on doit s'habiller au nouvel-an. (<https://www.facebook.com/event>).

(29) Contrairement aux menaces du réchauffement climatique actuel *qu'on nous cesse de* nous brandir ad nauseam

(<http://environnement.lefigaro.fr/chef-de-l-etat-deplacement-eclair-poumon-planete.html>).

(30) Ce qui est paradoxal, puisque par la suite *on nous cesse de* nous dire l'importance de travailler en groupe ! (<http://www.crdp-montpellier.fr>).

La réinterprétation de l'explétif par le pronom *nous* conduit à une forme assez monstrueuse, nullement prédite par le système, mais non plus créée par le croisement de deux formes sources.

4. La notion de greffe : précisions

Je pense que le terme de *greffe*, en raison de ses différentes acceptions en linguistique, mérite un examen minutieux. Son emploi ici, comme je l'ai indiqué, est redevable à Polguère, mais d'autres linguistes ont utilisé le terme. Je discuterai des acceptions de J. François et M. Sénéchal (2008), de G. Gasparov (2010) et de J. Deulofeu (2010).

4.1. La greffe syntaxique chez J. François et M. Sénéchal

L'emploi du terme *greffe* chez J. François et M. Sénéchal (2008) est en fait assez proche de la notion de productivité systémique ; le terme est directement lié à des modes de dérivation qui peuvent être diachroniques. Par exemple, sur la prédication source :

(31) l'institutrice appelle les enfants
peut se fixer un cadre prédicatif greffon

N1 : qn<x> {ordonne, recommande, conseille, suggère} à N : qn<y> de : action <a>
le résultat est la greffe suivante :

(32) l'institutrice appelle les élèves à se lever et à se présenter

Ou encore ce tableau, emprunté aux auteurs, pour illustrer l'ouverture d'une construction à des emplois non typiques :

Prédication source	<i>N1: qn<x></i> <i>Marie</i>	<i>demande</i>	<i>N2: qch<y></i> <i>de la patience</i>	<i>à N3: qn<z></i> <i>aux élèves</i>
<i>cadre prédicatif greffon</i>	<i>a : action</i>	<i>V</i> <i>{nécessite, implique}</i>	<i>qch</i>	<i>(de la part de N)</i>
<i>prédication résultante</i>	<i>N1:qch<act :a></i> <i>La résolution du problème</i>	<i>demande</i>	<i>de la patience</i>	<i>aux élèves</i>

Tableau 1 : Genèse par greffe d'une prédication de relation action-moyen à l'aide du prédicat verbal demander

La greffe est donc ici le résultat d'une productivité fondée sur l'application d'un greffon ; le greffon joue le rôle de modèle, car la productivité est ici essentiellement analogique.

4.2. La greffe chez B. Gasparov

Le linguiste russe B. Gasparov a récemment proposé dans son livre *Speech, memory and*

meaning (2010) une conception intertextuelle de la grammaire : les énoncés que nous produisons, sont les fragments de séquences déjà entendues dans notre expérience discursive passée. Dans ce cadre, les énoncés sont le lieu de « collages » ou de greffes (*grafting*) de fragments de taille diverse. Ainsi un énoncé comme

(33) Open the door to the west veranda.

serait composé d'une mosaïque de fragments divers préfabriqués : *open the door / the door to the veranda / the...veranda*.

Dans l'énonciation, ces fragments ne sont pas « mis ensemble » (put together) mais surimposés de la façon suivante :

(34) open the door
the door to
the door to the veranda
the west veranda

Such a technique of joining prefabricated expressions by superimposing them one onto another can be called *grafting* (B. Gasparov, 2010 : 169).

Le mode de composition des énoncés diffère donc ici radicalement de celui dont veulent rendre compte les théories classiques fondées sur la récursivité des règles syntaxiques. La greffe est un phénomène beaucoup plus général que la greffe syntaxique discutée dans cet article. C'est un mode d'articulation non linéaire (ou en cascade), mais également non hiérarchique des constituants, avec la particularité que ces constituants ne sont pas des syntagmes mais des unités discernées dans des discours antérieurs. Ces unités sont conventionnelles, intertextuelles, conservées dans la mémoire. Elles peuvent connaître des déformations, des fusions avec d'autres unités, servir de parangon pour l'analogie... Dans le modèle de Gasparov, le phénomène de greffe syntaxique exposé dans ces pages, n'est qu'un processus banal et permanent.

4.3. La greffe chez J. Deulofeu

Dans la syntaxe de l'oral, une greffe est, pour J. Deulofeu (2010) une unité fonctionnant canoniquement comme énonciation indépendante, relevant en principe de la parataxe macrosyntaxique, mais qui dans un énoncé est intégré à une réaction : voici des exemples empruntés à l'auteur

(35) Moi, j'aime c'est les champignons (Corpaix)

(36) le problème c'est à minuit où on va trouver une barre de traction (oral).

dans lesquels on ne peut dire qu'il y a abandon de la structure syntaxique en cours. Ce type de construction pose le problème de la limite entre organisation réactionnelle et organisation paratactique. L'emploi du terme *greffe* – par ailleurs tout à fait légitime – est ici assez éloigné de l'hybridation discutée entre deux formes phraséologiques. Il reste que si le phénomène décrit par J. Deulofeu doit être relevé au sein de la parole, au sens de Coseriu, il n'est pas étranger cependant à la norme puisque ces énoncés ont une «physionomie» : on y décèle des schémas syntaxiques et prosodiques, des manières de dire qui font modèles. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'auteur voit dans ces cas, des aspects systématiques qui intéressent non seulement la linguistique de la parole, mais aussi celle de la langue.

4.4. En résumé

Le terme de *greffe* a donc une certaine prospérité en linguistique ; il renvoie cependant à des réalités différentes ; chez François et Sénéchal, il reste associé à des modes de productivité systémique. La greffe est dans ce cadre le pendant du phénomène de coercition, opération par laquelle une construction impose au verbe sa signification – selon le principe de la pression du tout

sur la partie. Chez Deulofeu, la greffe porte sur des structurations non canoniques : le segment régi n'est pas un élément typique. Les exemples illustrent cependant une syntaxe régulière : nulle déviance n'y est décelable – si ce n'est par rapport à une conception micro-syntaxique fondée sur l'écrit. Enfin, la particularité de la grammaire défendue par B. Gasparov fait de la greffe un phénomène généralisé, puisqu'il constitue le moyen essentiel de concaténation de fragments. Ces fragments constituent les unités fondamentales du langage.

Conclusion

Je me suis intéressé dans cet article à un mode de construction des énoncés – la greffe syntaxique – dont on ne peut dire qu'il appartient à la productivité du système linguistique. Au contraire, les greffes syntaxiques sont, généralement, le résultat d'erreurs de production, qui reposent sur l'interférence de formes conventionnelles ; en cela, ce sont des créations de la parole, s'appuyant sur des unités appartenant à la norme. L'opération de greffe, cependant, est relativement générale puisqu'elle porte également sur la morphologie des néologismes lexicaux et sur la combinaison de collocations inappropriées. Il y a d'ailleurs un continuum évident entre interférences collocationnelles et interférences de structures verbales : de ce fait, les unités lexico-syntaxiques étudiées ici possèdent le même statut que celui des unités lexicales participant à la néologie des mots-valises, ou que celui des collocations : le statut d'une séquence enregistrée comme une unité préformée et mobilisée comme telle dans l'énonciation (il s'agit du critère du niveau de préformation structurale dégagé ici même comme trait définitoire par G. Schmale. Cf cependant l'article d'A. Edmonds pour une perspective critique sur la mémorisation).

Je conviens qu'une approche systématique en corpus pourrait apporter des éléments supplémentaires sur la constitution de telles formes dont il est difficile de parier, a priori, sur l'homogénéité des agencements. Un regard quantitativement plus informé devra donc être porté sur le phénomène afin d'en apprécier la complexité.

Néanmoins, ce premier aperçu a pu jeter les quelques bases nécessaires à un examen plus systématique : si les greffes syntaxiques sont des erreurs de production, elles renseignent également sur la compétence des locuteurs au regard de la norme : plus précisément sur l'importance de la norme comme région médiane entre système et parole, où se joue l'apport des unités modèles, préformées, emmagasinées dans la mémoire des locuteurs et constituant une grammaire fondamentale à partir de laquelle se jouent les productions régulières ou non.

ARONOFF M. (1976) *Word Formation in Generative Grammar*, Cambridge : MIT-press

BALLY CH. (1909), *Traité de stylistique française I*. Genève : Atar

BARLOW M. (2000), « Usage, Blends and Grammar », in M. Barlow et S. Kemmer (éds), *Usage Based Models of Language*, Stanford : CSLI

BERGSTROM G.A. (1906), *On Blendings of Synonymous or Cognate Expressions in English*. Lund: Hakan Ohlsson.

BIBER D. (2009), « A corpus-driven approach to formulaic language: Multi-word patterns in speech and writing », *International Journal of Corpus Linguistics*, 14, 381-417.

BOLINGER D. (1961), « Syntactic Blends and Other Matters », *Language* 37, 366-381.

BYBEE J. (2006), « From Usage to Grammar: the Mind's Response to Repetition », *Language*, 82, 711-733.

BYBEE J. (2010), *Language, Usage and Cognition*, Cambridge : Cambridge University Press.

COHEN G. L. (1987), *Syntactic Blends in English parole*. Verlag Peter Lang.

COPPOCK E. (2006) « Alignment in Syntactic Blending », *MIT Working Papers in Linguistics*, 53,

139-255.

COSERIU E. (1952/1973) «Sistema, norma y habla, in Teoría del lenguaje y lingüística general», Madrid : Gredos, 11-113.

DEULOFEU J. (2010) « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection », in M.-J. Beguelin et G.Corminbeuf, *La Parataxe*, Berne :Peter Lang, 175-208.

DUPREZ B. (1984), *Dictionnaire Gradus - Les Procédés Littéraires*, Paris : 10/18.

FRANCOIS J. et SENECHAL M. (2008) « Le sémantisme propre des cadres prédicatifs et la polysémie des verbes de production de parole ». In J.M. Merle (dir.) *La prédication*. Paris : Ophrys, Bibliothèque de Faits de Langue, 325-336.

FREI H., (1929/2007), *La grammaire des fautes*, Rennes, Enoïa

GASPAROV B. (2010) *Speech, Memory, and Meaning: Intertextuality in Everyday Language*, Berlin : Mouton de Gruyter.

HALLIDAY M.A.K. (1994), *Introduction to functional grammar*, London: Edward Arnold

HALLIDAY M. et HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, London : Longman

JACQUET-ANDRIEU A.V. (à par,) « Sistema, norma y habla, traduction et édition critique », in *Anthologie de l'œuvre d'Eugenio Coseriu*.

KUIPER K, van Egmond M.E, Kempen G et Sprenger S (2007) « Splipping on superlemmas : multi-words lexical items in speech production » *The Mental Lexicon*, 2:3, 313-357.

LEGALLOIS D. (à par. b) « Pour une sémantique intensionnelle des constructions grammaticales » *Le verbe en verve. Réflexions sur la syntaxe et la sémantique verbales* in M. Van Peteghem, A. Demol, L. Dewilde, P. Lauwers, Peter, E. Tobback (éd.s.), Gand, Academia Press.

LEGALLOIS D. et FRANCOIS J. (2011) « La Linguistique fondée sur l'usage : parcours critique », *Travaux de linguistique*, 1, 62, 7-33.

MURAT M. (2002), *L'art de Rimbaud*, Paris :Corti.

PAUL H. 1880. *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Tübingen. 121–6. (9th edn 1975).

POLGUERE A. (2007), «Soleil insoutenable et chaleur de plomb : le statut linguistique des greffes collocationnelles».Version officielle non publiée de l'article. Téléchargeable sur www.olst.umontreal.ca/

SALEM A. (1987), *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris : Klincksieck.

SWEET H. (1892), *New English Grammar.*, Oxford : Oxford Univeristy Press 1892.

WRAY A. (2002), *Formulaic Language and the Lexicon*. Cambridge : Cambridge University Press.